



**Compte rendu de  
L'Assemblée générale  
Artisans Sculpteurs de Lanaudière**  
Tenue le  
16 déc.2020, 19h00  
**Rencontre virtuelle par Zoom**

---

**Étaient présents :** Sylvain Labbé, président  
Daniel Bourgeois, vice-président  
Jacques Beaudry, trésorier  
Pier Bouchard, secrétaire  
Maurice Erazola, directeur  
Claudette Roy, directrice

**Étaient absents :** Michel Campeau, directeur  
Pierre Chabot, directeur, webmestre

**Assemblée :** 15 membres présents

---

**1. Mot de bienvenue, lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sylvain souhaite la bienvenue aux membres de l'association et les remercie pour leur présence à cette assemblée qui se tiendra pour la première fois en mode virtuelle. Il spécifie que le quorum n'étant pas atteint, les décisions importantes seront reportées à une prochaine réunion du conseil d'administration.

Proposé par Claudette Roy  
Secondé par Jacques Beaudry

**Unanimité  
AG201216-01**

**2. Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière assemblée générale du 11 décembre 2019.**

Sylvain fait la lecture du compte-rendu.

Proposé par Maurice Erazola  
Secondé par Fernand Normand

**Unanimité  
AG201216-02**

### **3. Rapport du président sur les activités (1<sup>er</sup> sept. 2019- 31 août 2020).**

#### **Rencontres du conseil d'administration :**

- Le président mentionne que le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises : 15 oct. 2019, 18 nov. 2019, 8 janv. 2020, 10 mars 2020, 29 avril 2020 et 2 fois à l'automne 2020. Pour cette période, l'association comptait 36 membres.

#### **Activités :**

- Cours réguliers :

Automne 2019 : 25 élèves (22 au Mélèzes, 3 Lanoraie)

Hiver 2020 : 22 élèves – Les cours ont été interrompus à partir du 11 mars 2020 en raison de la pandémie (Lanoraie – 3 cours annulés) – Les 3 cours ont été reportés au mois de septembre 2020.

Luc Legris a encadré deux élèves à domicile pour les aider à progresser dans leurs travaux.

Cours à Notre-Dame-des-Prairies : Les cours ont été annulés en mars 2020 et l'activité a été suspendue jusqu'en juin 2020. Toutefois, le temps a été repris au retour du confinement afin de terminer les pièces avec les jeunes (2 x 1.5 hr).

La session de l'automne 2020 qui devait commencer le 24 octobre a été annulée après le passage de la région en zone rouge.

L'activité parascolaire Barthélémy-Joliette prévue pour la session de l'automne 2020 a également dû être reportée.

- Travaux collectifs :

Depuis novembre 2019, une équipe de six sculpteurs travaillent à la réalisation de l'œuvre collective 2020. Il s'agit d'une représentation sous forme de totem qui est inspirée de la nature : Air/eau, faune/flore et humain. L'acquisition des billots de tilleul a impliqué une dépense d'environ 200\$. L'objectif est de compléter l'œuvre pour la présenter dans le cadre du prochain festival de Ste-Marcelline en septembre 2021. L'équipe est composée des personnes suivantes : Luc L., Daniel B., Clodette R., Pierre C, Michel C. et Sylvain L.

Par ailleurs, l'été dernier, Luc Legris a restauré la pièce Introspection (3 jours, colmatage, application d'un scellant, 2 couches) située à la Maison Lacombe.

### **4. Lecture et adoption du Rapport financier 2019-2020.**

- Le trésorier mentionne que les revenus de l'association sont en hausse par rapport à l'année précédente. Il donne un aperçu de la situation financière : Actif : 13,830 (état du compte : 7,400\$) – Revenus : 12,370 - Dépenses 10,561.
- Les principaux éléments du bilan 2019-2020 se présentent comme suit :

REVENUS	
Cartes de membre	1388
Inscription aux cours	8469
Dons	745
Gouges et chevalets	1080
Souper de Noel 2019:	590

DÉPENSES	
Chevalets-gouges	1178
Loyer	2135
Formateurs	4162
Assurances	1364
Souper de Noel 2019	932

Le trésorier estime que, somme toute, le bilan est assez bon dans le contexte actuel de la pandémie.

Proposé par : Daniel Bourgeois

Secondé par : Claudette Roy

**Unanimité**  
**AG201216-04**

#### **5. Affaires diverses :**

1. Projet collectif 2020 – Poursuite des travaux de sculpture à la maison. Claude Lavallée se joint à l'équipe. L'échéance est fixée à l'été 2021, en préparation du Festival des Artisans de Ste-Marcelline.
2. Assurance responsabilité – retour et report à l'année prochaine :

Le trésorier a obtenu un retour de 20% sur l'assurance de responsabilité générale qui sert à couvrir des dommages éventuels (lieux, local, feu, élève qui se blesse, etc.) (retour sur le montant de 579.88\$/an, crédit pour l'année fiscale). L'assureur recommande que l'association conserve la responsabilité des dirigeants (850\$).

Jacques s'interroge à savoir si l'on doit repousser l'assurance au 1<sup>er</sup> septembre 2021 étant donné la situation actuelle de pandémie. Cela permettrait à l'association de réaliser des économies. Selon Michel Corbeil, une annulation de l'assurance pour quelques mois comporterait toutefois un certain risque pour l'association. Par exemple, l'assureur pourrait refuser d'offrir les mêmes avantages que par le passé. Ainsi, il est convenu de maintenir l'assurance afin de ne prendre aucun risque.

Claude Lavallée ajoute qu'il est important d'informer l'assureur de toutes les activités (le local, qui donne le cours et avec qui). Les personnes qui travaillent à l'œuvre collective chez Daniel doivent également être protégées. Il faut être membre pour être couvert par les assurances.

3. En situation de pandémie, il est convenu de suspendre les activités jusqu'au mois de septembre 2021. Toutefois, le président signale qu'il y a une possibilité que les cours à Notre-Dame des prairies puissent se poursuivre en autant que la santé publique donne les autorisations nécessaires. Certaines écoles sont plus touchées que d'autres par la covid 19.
4. Élections – renouvellement du Conseil d'Administration : Jacques Beaudry se retire comme trésorier et Suzanne Joly a donné sa démission. Deux postes restent vacants. Le président mentionne que cela ne pose pas de problèmes particuliers étant donné la suspension des activités de l'association jusqu'en septembre 2021. Il tient à remercier Jacques Beaudry pour sa contribution.
5. Il est entendu que Claude Lavallée sera le représentant de l'association pour le projet de spectacle sur l'histoire de Lanaudière soumis par Sylvain Alexandre Lacas.

#### **6. Présentation du conseil d'administration 2020-2021 :**

- Sylvain Labbé, président
- Daniel Bourgeois, vice-président
- Claudette Roy, trésorière (accompagnement par Jacques Beaudry)
- Pier Bouchard, secrétaire
- Michel Campeau, Directeur
- Pierre Chabot, Directeur
- Maurice Erazola, directeur
- Vacant
- Vacant

#### **7. Clôture de l'assemblée**

Proposée par : Pierre Chabot

Secondée par : Michel Corbeil

**Unanimité**  
**AG201216-07**